



DOMAINE DE CICE-BLOSSAC
EXCLUSIV

REGLEMENT DU GRAND PRIX DE CICE BLOSSAC 5 ET 6 OCTOBRE 2024



Ce règlement complète les règlements généraux des Épreuves Fédérales Amateurs. Les règlements particuliers priment sur les règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION	<ul style="list-style-type: none"> être licencié à la FF Golf et s'être acquitté du "droit de jeu fédéral" de 35 € ou être licencié d'une fédération étrangère reconnue. être à jour de ses droits d'engagement à tous les Grands Prix antérieurs. remplir tous les critères sportifs d'inscription. être titulaire d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2022 ou 2023 attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur My ffgolf. 1 1.2-1 – CHOIX DES TERRAINS ET CAHIERS DES CHARGES 21 La licence, le certificat médical ou le questionnaire de santé et le droit de jeu fédéral doivent être enregistrés à la ffgolf avant le début de l'épreuve, faute de quoi la saisie du score du joueur sera bloquée sur RMS. Pour les joueurs non licenciés en France, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur le site de la ffgolf. <p>Épreuve non-fumeurs : cf. § 1.2-2 (5)</p>												
TERRAIN	<p>Old</p> <p>Messieurs : 6117 m - Par 72 - SSS : 73.1 - Slope 143 - Marques blanches</p> <p>Dames : 5076 m - Par 72 - SSS : 73.7 - Slope 129 - Marques bleues</p>												
FORMULE DE JEU	<p>Simple Stroke Play 36 trous – 18 trous par jour</p> <p>Entraînement la veille du 1^{er} tour sur réservation des départs au 02 99 52 79 79</p>												
INDEX	L'index, à la date de clôture des inscriptions, tel que figurant à cette date dans Fléole, sera pris en compte.												
SERIES	<p>Messieurs : 1^{ère} Série Index 11,4 maximum (*)</p> <p>Dames : 1^{ère} Série Index 14,4 maximum (*)</p> <p>(*) hors wild card</p>												
INSCRIPTIONS	<p><u>La date limite</u> d'inscription est fixée au 20 septembre 2024.</p> <p>Bulletin d'inscription sur le site de l'association sportive https://ciceblossac.monclub.golf</p> <p>La liste des joueurs retenus et une éventuelle liste d'attente seront publiées sur le site de l'A.S. le 23 septembre 2024</p> <p>En cas de problème d'inscription vous pouvez joindre M. Auguste Louapre au 07.89.52.31.83</p> <p>Champ de participants limité à 96 joueurs dont 21 dames minimum. Si le nombre de candidatures à la clôture des inscriptions dépasse cette limite, les inscrits seront retenus conformément aux directives édictées dans le Vade-mecum 2023 (§ 1.2.1-4/7 : Forme de jeu). Le comité de l'épreuve a toute latitude pour répartir les wild cards attribuées par la Ligue.</p> <p>Les joueurs/joueuses seront retenus en privilégiant d'abord les joueurs/joueuses de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les Messieurs et dans les 1500 premières du WWAGR pour les Dames puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur, puis de l'ordre des index tout en respectant le nombre minimum de Dames indiqué ci-dessus.</p> <p>La limite d'index ne s'applique pas aux joueurs/joueuses de nationalités étrangères classées dans les 2000 premiers du WAGR pour les Messieurs et dans les 1500 premières du WWAGR pour les Dames ou aux joueurs/joueuses classés dans le Mérite National Amateur.</p> <p>En cas de scratches après la date de clôture des inscriptions, s'il existe une liste d'attente, elle sera traitée en respectant les mêmes critères que la liste officielle. En cas de scratches le premier jour de l'épreuve, l'ordre de la liste d'attente sera respecté parmi les joueurs présents sur le site.</p> <p>Le club réserve 10% de son champ de joueurs aux licences Or U16 qui ne rentrent pas via leur place au Mérite National Amateur ou par leur index Les places seront attribuées en respectant les mêmes critères que la liste officielle. Un joueur U16, titulaire de la licence Or n'a pas l'obligation d'avoir l'index requis pour intégrer le quota des 10%.</p>												
DROIT ENGAGEMENT	<table border="0"> <thead> <tr> <th></th> <th>Joueurs (ses) extérieurs</th> <th>Tarif membre UGBG avec accès Cice-Blossac</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>- Adulte</td> <td>80 €</td> <td>40 €</td> </tr> <tr> <td>- Jeunes 19 / 25 ans</td> <td>40 €</td> <td>20 €</td> </tr> <tr> <td>- Jeunes de 18 ans et moins</td> <td>20 €</td> <td>10 €</td> </tr> </tbody> </table> <p>Tout joueur déclarant forfait après le tirage des départs ne sera pas remboursé.</p>		Joueurs (ses) extérieurs	Tarif membre UGBG avec accès Cice-Blossac	- Adulte	80 €	40 €	- Jeunes 19 / 25 ans	40 €	20 €	- Jeunes de 18 ans et moins	20 €	10 €
	Joueurs (ses) extérieurs	Tarif membre UGBG avec accès Cice-Blossac											
- Adulte	80 €	40 €											
- Jeunes 19 / 25 ans	40 €	20 €											
- Jeunes de 18 ans et moins	20 €	10 €											
TIRAGE DES DEPARTS	<p>1er tour : répartition de la liste d'entrée en 4 blocs égaux (bloc 1 meilleurs joueurs à bloc 4 moins bons joueurs).</p> <p>Ordre de départ : bloc 2, puis bloc 1 et pour finir le bloc 3 puis 4.</p> <p>2^{ème} tour : ordre inverse du classement du 1^{er} tour</p>												

	Diffusion des horaires de départ au plus tôt à 12 h la veille du 1 ^{er} tour : affichage et sur site du golf et de l'AS_
PRIX	Dames : 1 ^{ère} , 2 ^{ème} et 3 ^{ème} Brut - Messieurs : 1 ^{er} , 2 ^{ème} et 3 ^{ème} Brut.
DEPARTAGE	En cas d'égalité pour la 1 ^{ère} place à la fin de l'épreuve, les joueuses et les joueurs concernés partiront en play-off en trou par trou sur les trous fixés par le Comité. En cas d'impossibilité de disputer le play-off, le départage se fera selon le classement établi par RMS.
REMISE DES PRIX	À l'issue de la compétition au Club House, suivie d'un cocktail.
COMITÉ	Le Comité de l'épreuve est constitué de 3 ou 5 personnes dont au minimum : - 1 représentant du Club organisateur - 1 représentant du corps arbitral - 1 représentant de la Ligue (qui peut être un des autres arbitres).